CONCOURS D'AFFICHE DE LA SEMAINE NATIONALE DE L'ARBRE ET DES FORÊTS 2020

Tous les élèves de la maternelle à la 12e année de Terre-Neuve-et-Labrador sont invités à participer au concours d'affiche de la Semaine nationale de l'arbre et des forêts. Ce concours offre aux élèves l'occasion de communiquer leurs pensées au sujet des forêts et des questions liées à la foresterie en créant une œuvre d'art.

THÈME DU CONCOURS ACTUEL

Le thème de la Semaine nationale de l'arbre et des forêts 2020 est le suivant : ***Forêts en santé pour un avenir sain***. Pour célébrer la Semaine, nous sommes heureux de vous présenter notre **Concours annuel d'affiche de la Semaine nationale de l'arbre et des forêts**. Nous invitons tous les élèves de la maternelle à la 12e année de la province à soumettre une affiche qui illustre leur compréhension du thème de la Semaine nationale de l'arbre et des forêts.

Les élèves sont encouragés à dessiner une image qui raconte leur histoire de forêt. L'histoire peut être fictive ou fondée sur des faits réels. Nous encourageons aussi les élèves à inclure un court résumé qui explique leur affiche. Vous trouverez ci-dessous des suggestions pour aider à raconter les histoires de forêts.

L'affiche peut:

- illustrer un moment mémorable passé dans la forêt;
- montrer pourquoi les forêts sont importantes pour les Canadiens;
- illustrer une activité que les Canadiens aiment pratiquer dans la forêt;
- montrer comment un produit forestier canadien est fabriqué; ou
- raconter des faits historiques liés aux forêts

OBJECTIFS DU CONCOURS D'AFFICHE

Le but en matière d'éducation publique de la stratégie provinciale d'aménagement forestier de 2014 à 2024 consiste à s'assurer que les habitants de la province comprennent l'importance d'une gestion efficace des forêts pour préserver l'écosystème des forêts. Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador s'engagent à faire en sorte que les enfants de la province:

- connaissent l'importance actuelle et historique de nos ressources forestières;
- comprennent dans quelle mesure les produits forestiers sont essentiels aux modes de vie d'aujourd'hui;
- reconnaissent que les arbres sont une ressource renouvelable; et
- prendre conscience que, si les forêts sont gérées correctement, elles offrent des avantages économiques et sociaux à tous les résidents.

Ainsi, le concours d'affiche a été conçu afin :

- d'expliquer aux enfants l'importance des ressources forestières;
- de souligner la créativité des enfants; et
- d'offrir aux enseignants de Terre Neuve et Labrador des ressources d'enseignement convenables locales.

DÉTAILS DU CONCOURS

ADMISSIBILITÉ:

Le concours s'adresse à tous les élèves de la maternelle à la 12e année des écoles publiques et privées et de l'enseignement à domicile. **Les affiches de groupe ne sont pas acceptées: une seule affiche par élève.**

Le concours compte les quatre groupes suivants :

- Maternelle à 3e année
- 4e à 6e année
- 7e à 9e année
- 10e à 12e année

ORIGINALITÉ:

Les affiches doivent être originales. Les personnages de dessins animés visés par un droit d'auteur, les personnalités de la télévision et les photos ne sont pas acceptés.

THÈME:

Nous encourageons les élèves à inclure une courte description de leur affiche. Elle peut faire partie de l'affiche, peut être inscrite au verso de l'affiche ou annexée sur une feuille séparée. Si une feuille séparée est utilisée, veillez à ce qu'elle soit bien attachée à l'affiche ou que le nom de l'élève y soit clairement indiqué.

PRÉSENTATION:

Les affiches doivent être créées en utilisant des **feuilles de papier blanc uni, format tabloïd (11 x 17), d'orientation paysage**. Les affiches qui sont feutrées, encadrées ou laminées ne sont pas acceptées pour être jugées. Elles doivent être plates et, de préférence, ne pas être pliées ou enroulées.

Les affiches peuvent être dessinées à l'aide de marqueurs, de crayons de cire, de crayons de couleur, de peinture, de stylos, d'aquarelle, d'encre, d'acrylique ou de peinture à tempéra. Il est mieux d'utiliser des couleurs vives dont la reproduction sera nette. N'utilisez pas la poudre scintillante, les objets collés, du papier de soie ou tout autre type d'ajout.

ÉVALUATION:

Le Comité de la Semaine nationale de l'arbre et des forêts évaluera les affiches en fonction de leur originalité, de leur créativité, de leur caractère unique et du respect du message.

PRIX

Un gagnant sera choisi de chacun des quatre groupes.

Chaque gagnant recevra une carte-cadeau de 25 $.

INSCRIPTION ET DÉLAI

FORMULAIRES D'INSCRIPTION:

Chaque inscription ou groupe d'inscriptions doit être accompagné d'un formulaire d'inscription signé.

IDENTIFICATION DE L'AFFICHE:

Toutes les inscriptions doivent être inscrites au **VERSO** de l'affiche. Indiquez le nom de l'élève, l'année, le nom de l'enseignant, le nom de l'école et le numéro de téléphone. (Note : Demandez aux élèves de ne pas appuyer trop fort avec le stylo ou le crayon, afin que l'information n'endommage pas le devant de l'affiche. Nous avons constaté qu'il est préférable d'écrire l'information sur un autocollant ou une étiquette, puis de poser l'étiquette au verso de l'affiche.)

DÉLAI:

Les affiches doivent être envoyées par la poste (le cachet de la poste faisant foi) d'ici le **vendredi 16 octobre 2020**.

Envoyez toutes les affiches à l'adresse postale suivante :

National Forest Week Poster Contest
Department of Fisheries, Forestry and Agrifoods
P.O. Box 2006, Fortis Building Corner Brook, NL A2H 6J8
Attention: Sean Greene

Sous l'autorité du Concours d'affiche de la Semaine nationale de l'arbre et des forêts du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, les renseignements privés sont recueillis aux fins de l'administration du concours comme décrit dans les règlements du concours. Les règlements du concours permettent au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador de divulguer le nom, l'école, la collectivité et l'image des gagnants du concours à des fins de promotion.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau local des Services forestiers et de la faune ou avec le ministère des Pêches, de la Foresterie et de l'Agroalimentaire (Sean Greene seangreene@gov.nl.ca).